

REGLEMENT DE LA BROCANTE

1. 1 La vente de biens neufs n'est pas autorisée.
2. 2 La vente de boissons et produits alimentaires est exclusivement réservée à l'organisation.
3. 3 Les ventes d'armes, d'animaux, de cd audios vidéos ou DVD copiés sont interdites.
4. 4 Toute vente d'œuvres personnelles : tableaux, etc... est considérée comme vente à titre professionnel.
5. 5 Toutes formes de jeux (pêche aux canards, etc...) payants sur les stands sont interdites.
6. 6 La vente de meubles et d'articles d'ameublement est interdite pendant la manifestation (application de l'arrêté n°1/82 du 05/01/1982). L'exposition des dits meubles et articles d'ameublement reste possible.

ORGANISATION PRATIQUE

Vous louez un emplacement à 4€ le mètre linéaire, minimum 2ml. (Place unitaire de 1ml de large/ 2 ml de long).

Vous organisez vous-même votre vente. Prévoir table ou tapis pour l'exposition, parasol. Si tonnelle 3x3 préciser.

Une pièce d'identité est demandée à chaque exposant.

Un parking sera à votre disposition gratuitement (interdiction sur le lieu de la brocante des remorques, camping-car, etc...)

Accueil des exposants à partir de 6h. Interdiction de faire du bruit dans le village avant cette heure.

Contact possible par téléphone au 07 49 28 75 67.

Attention aucun remboursement d'emplacement ne sera effectué, le vide grenier aura lieu quel que soit le temps.

Date limite d'inscription

Vendredi 20 septembre 2024 à 17h

BROCANTE VIDE GRENIER

MARCELLAZ-ALBANAIS

Dimanche 22 septembre 2024

Bulletin d'inscription

NOMPrénom.....
...

Adresse :
.....

Adresse mail :

Téléphone :

☐ Professionnel : N° d'inscription au RC :

.....

Joindre une copie à ce bulletin d'inscription

☐ Particulier : Type de pièce d'identité :

N°.....

Faire parvenir une photocopie recto verso

Je réserve un emplacement deml (Minimum : 2ml)

Soit 4€x.....=.....€

Règlement par chèque à l'ordre de l'APEL Léon Marie

Seul un dossier complet : bulletin, chèque et photocopie (pièce d'identité ou inscription RC) donnera lieu à une réservation d'emplacement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature :

A retourner avec les pièces jointes à :

Comité Saint Maurice, Mairie de MARCELLAZ-ALBANAIS chef-lieu , 33place
de l'Albanais 74150 MARCELLAZ-ALBANAIS